

**GATINEAU**  
**POUR**  
**LA**  
**VIE**

# CONVENTION - AÉROPORT EXÉCUTIF GATINEAU-OTTAWA

Centre de services de Gatineau



Comité plénier – Public | 29 janvier 2019



# Aéroport exécutif Gatineau-Ottawa (AEGO)



## Objectifs de la présentation

- Brosser un historique de l'AEGO
- Présenter la convention 2019-2021



# Aéroport exécutif Gatineau-Ottawa

## Historique

1979	Inauguration de l'aéroport par la Société d'aménagement de l'Outaouais.
1991	Transfert de l'aéroport à l'ex-Ville de Gatineau.
2002	Transfert de l'aéroport à la nouvelle Ville de Gatineau.
2004	Signature d'une convention de financement pour la relance de l'aéroport 2004-2012.



# Aéroport exécutif Gatineau-Ottawa

## Historique (suite)

2013-2015

Prolongation de la convention.

Juin 2014

Comité plénier recommande de renouveler la convention jusqu'au 31 décembre 2015 et demande à l'AEGO :

- 1) D'établir un plan de révision des dépenses pour l'année 2015.
- 2) De soumettre avant le 30 avril 2015, un plan de relance tout en limitant la subvention annuelle à  $\pm 300\ 000$  \$.



# Aéroport exécutif Gatineau-Ottawa

## Historique (suite)

2015	Révision du plan de relance par le CA de l'AEGO et présentation d'un plan de relance révisé.
2015	Adoption d'un protocole d'entente de trois ans (2016-2018).
2017	Nouvelle liaison Gatineau-Québec.
2018	Installation des services municipaux au nord de l'air de trafic.



# Convention 2019-2021



- Convention d'une durée de trois ans avec une subvention annuelle plafonnée à 335 000 \$ (*augmentation de 3 % en rapport avec 2018*).
- Historique des subventions :

Année	Montant de la subvention
2004	434 000 \$
2005	379 448 \$
2006	227 554 \$
2007	0 \$
2008	104 061 \$
2009	0 \$
2010	336 348 \$
2011	599 895 \$

Année	Montant de la subvention
2012	561 365 \$
2013	777 263 \$
2014	600 000 \$
2015	327 000 \$
2016	334 000 \$
2017	325 000 \$
2018	325 000 \$

# Convention 2019-2021



- Attribution d'une subvention équivalente aux taxes foncières provenant de nouvelles constructions, portées au rôle dans l'année précédente, reliées aux activités de l'aéroport dans l'aéroparc industriel jusqu'à concurrence de 100 000 \$ et 50 % des revenus de taxes additionnels pour la durée de la convention (*ajout de 50 % des revenus de taxes additionnels*);
- Maintenir l'obligation pour l'aéroport exécutif Gatineau-Ottawa de soumettre pour approbation par le comité exécutif, tout engagement financier supérieur à cinquante mille dollars (50 000 \$), ou encore si la valeur totale réelle ou potentielle de l'engagement excède la somme de cent cinquante mille dollars (150 000 \$);
- Effectuer une présentation annuelle au conseil afin de présenter les résultats financiers ainsi qu'un état d'avancement du plan de relance (*bonification de 25 000 \$ pour les engagements financiers*);

# Recommandations

## **CP-CSG-2019-001**

Accepter la convention entre la Ville de Gatineau et la Corporation de l'aéroport exécutif Gatineau-Ottawa pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2021;

## **CP-CSG-2019-002**

Autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence le greffier adjoint ou l'assistant-greffier à signer la convention;